



## Usurpation d'identite au niveau bancaire

Par **collins**, le **26/09/2017** à **15:59**

**BONJOUR** marque de politesse[smile4]

je suis victime d'une usurpation d'identité au niveau bancaire étant marié de 2005 à 2012 je me rend compte que je suis couvert de dettes engendrées par mon ex femme mariée celle-ci m'a mis dans un faux avec un endettement de 60000 euros faites à plusieurs banques à l'aide de ma fiche paye et une imitation de ma signature sur les différents. Contrat souscrit sur diverses banques: Sofimo, Casden, etc....

de ce fait je souhaiterais me procurer le contrat initial de ses différents crédits afin de prouver ma non participation à ces demandes de crédits..[smile17]

**MERCI** marque de politesse[smile4]

Par **amajuris**, le **26/09/2017** à **17:05**

bonjour,

vous pouvez commencer par déposer une plainte contre votre ex-femme et voir avec un avocat la meilleure stratégie pour vous défendre.

si vous êtes divorcé depuis 2012, cela signifie que votre ex a eu ces prêts avec une feuille de paie datant de cette époque donc vieille de 5 ans.

salutations